

Havre-aux-maisons, 30 octobre 2018

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement,

Consultation publique sur la réserve écologique de l'Île-Brion des Îles-de-la-Madeleine

Objet : rectifications

Madame Marie-Hélène Gauthier, présidente; Madame Julie Forget, commissaire

Permettez-moi de vous revenir avec certaines informations faisant suite à l'audience spéciale du 25 octobre et qui concerne le témoignage de **M. Léopold Gaudreau**

1-M. Gaudreau mentionne que l'Île est telle **que l'a trouvée Jacques Cartier, puis le frère Marie-Victorin**. Or ce milieu a été profondément modifié par ses habitants mêmes. William Dingwell se hissait au sommet des éleveurs madelinien dans les années 1870, par le nombre d'hectares qu'il possédait (205 vs 68 pour le 2^e) et la grosseur de son cheptel d'animaux de ferme (182 vs 92 pour le suivant)¹ et le territoire a été modifié par ces pratiques agricoles et par les pêcheries (il y avait plusieurs canneries de homard) et l'Escouade de Fatima qui y a construit un quai et de nombreux bâtiments de pêche vers 1955. Par la suite, la SAREP a créé de larges tranchées qui ont certes eu des impacts sur la forêt (en régénération majeure actuellement) et nivelé-remblayé lourdement tout le secteur de la Saddle pour y débarquer sa grosse machinerie. On y voit encore les remblais et ancien puits de ce secteur qui a certainement été affaibli par ces travaux majeurs. Un phare a été construit, de même qu'une plate-forme d'hélicoptère et on a entreposé des hydrocarbures et des vieilles batteries qui ont contaminé ce milieu. Finalement, c'est la nature même et ses changements climatiques qui affectent l'Île maintenant et produisent des modifications rapides et notables comme la mortalité rapide de sa forêt.

2- M. Gaudreau mentionne qu'il ne croit pas que **la présence des phoques sur l'Île soit due aux changements climatiques**, mais plutôt à l'accroissement naturel des plages. Or cet accroissement local de certaines plages se fait à cause des apports de sable dus à l'érosion accrue que subissent les falaises et autres littoraux dans un contexte de montée des eaux (les Îles en plus d'être victimes de la montée naturelle des eaux sont en subsidence, ce qui cause une hausse moyenne du niveau de la mer de 3,5 mm par an²). De plus, les phoques

¹ *Histoire des Îles de la Madeleine*, J-C. Fortin et P. Larocque, Institut québécois de recherche sur la culture, PUL, 2003, p. 117 de 399

² http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/nappes_phreatiques_%c3%aeles-de-la-madeleine/documents/PR3_chapitre2.pdf, p. 53

gris naissaient sur la banquise auparavant dans le golfe (et presque seulement là pour toute la population de l'est de l'Atlantique); les changements climatiques faisant disparaître cette banquise, et la hausse des températures étant de 3,2 °C en février entre 1986 et 2006³; ces animaux se sont adaptés et ils vont maintenant à terre pour mettre bas, ce qu'ils ne faisaient pas ou très peu avant⁴. Cet aspect de changements climatiques dans le golfe est très bien suivi et documenté par plusieurs scientifiques de l'UQAR, ISMER, IML. M. Gaudreault mentionne aussi que dans un contexte de changement climatique, **les changements se font graduellement et que le milieu a toujours le temps de s'adapter**, car les espèces arrivent graduellement et ne sont pas une par-dessus les autres. Il mentionne alors que si c'était le cas, **il y a des techniques qui permettent de réduire les populations**. À cet effet, il est bien démontré que les changements dans le golfe se font très rapidement. Cet aspect a été documenté par plusieurs, dont le laboratoire de dynamique côtière de l'UQAR et Ouranos. Ici on le vit plus qu'ailleurs, car les milieux insulaires maritimes y sont plus exposés et nous devons développer notre résilience rapidement également.

3- M. Gaudreau fait état d'une description des « **ressources culturelles associées** » présentée dans la LCPN qui exclurait la situation vécue à l'Île Brion? Je ne suis pas d'accord avec cette interprétation, d'abord pour la question « Dingwell » comme mentionné auparavant et qui mériterait qu'on mette tout au moins le cimetière en valeur en se servant de cette possibilité. Concernant cet aspect, il mentionne qu'il **n'a jamais été question de chasse aux phoques lors de la création de la réserve écologique de l'Île-Brion**. Les documents historiques en font certainement état et cet aspect a bel et bien fait partie des débats. À ce moment, il s'agissait du phoque du Groenland qui arrivait en février-mars pour mettre bas, notamment dans le golfe, sur la banquise, laquelle se déplaçait au gré des vents et courants; les Madelinots et leurs « escouades traditionnelles » voulaient avoir l'assurance que si cette banquise allait se coller sur Brion, comme cela arrivait régulièrement ailleurs aux Îles, ils pourraient y chasser le phoque. Ces activités font partie des traditions des Îles depuis longtemps. C'est dans les gènes des Madelinots (autochtones sur le territoire des Îles) que cette chasse aux phoques tout comme ça l'est dans ceux des autochtones plus au nord. Ces dernières années, le phoque du Groenland ou le phoque gris ont quasi les mêmes débouchés pour la viande et l'huile, ce qui n'était pas le cas au moment de la création de la réserve, alors que quasi seule la peau avait une valeur, mais cela reste « la chasse aux phoques » bien implantée dans les traditions des Madelinots.

³ Ibidem, p. 49-51.

⁴ POC, Document 18.1, page 6 et 7

4- M. Gaudreau mentionne que les **Madelinots ont demandé la création de la réserve écologique**. Permettez-moi de mentionner que les Madelinots ne savaient d'abord absolument pas ce qu'était une réserve écologique. Ils avaient très peur de ce statut et il a fallu expliquer longuement, apporter de nombreuses assurances qu'ils ne perdraient pas leur droit d'accès et **d'activités traditionnelles**, et c'est pour ça qu'on a créé la partie hors réserve et fait de nombreuses concessions qui ne s'étaient jamais faites ailleurs dans les autres réserves. Le ministère a ainsi fait comprendre aux gens que **le seul moyen de garder cette Île dans le patrimoine madelinot à ce moment était l'expropriation menant à la réserve** comme a mentionné M. Gaudreau.

5- M. Gaudreau a mentionné **le feu de forêt qui a eu lieu en 1994** et donne cet exemple laissant entendre que le ministère peut parfois réagir et intervenir. Or le ministère ne voulait alors pas intervenir avant d'avoir l'assurance que ce feu était d'origine humaine et ne semblait pas avoir **de plan d'urgence**. Les gens de Grosse-Île ont interpellé rapidement les pompiers volontaires du Havre-Aubert et tout fut mis en place pour éteindre rapidement cet incendie. Un article a d'ailleurs été déposé à ce sujet (DC2). En 2007, un article de la direction des inventaires forestiers du MRNF mentionne que ce feu est probablement d'origine humaine et que la forêt de l'Île Brion est aussi, plus affectée que le reste des Îles par l'arpenteuse de la pruche qui décime sa forêt qui se trouve en forte régénération suite à une mortalité complète de certaines zones⁵.

Merci de tenir compte de ces rectifications.



Lucie d'Amours, biologiste retraitée du Collège de la Gaspésie et des Îles, auteure du programme éducatif et autres implications dans la réserve.

⁵ *Guide de reconnaissance des types écologiques*, Région écologique 5 J. 5K., Ministère des ressources naturelles et de la faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, juillet 2007, section 2.6.3